

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **33 (1897)**

Heft 15

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXIII^{me} ANNÉE

N^o 15



BIENNE

1^{er} Août 1897

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *M. Marc Ruchet.* — *Circulaire de la Société pédagogique du Jura bernois.* — *Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *A propos du programme des écoles vaudoises.* — *Chronique scolaire.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique.*



MARC RUCHET

*Député au Conseil des Etats suisses et chef du Département de l'instruction publique
et des cultes du canton de Vaud*

MARC RUCHET

M. Marc Ruchet, chef du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, est originaire de Bex. Il est né le 14 septembre 1853.

Il commença ses études au collège cantonal de Lausanne. Il étudia ensuite le droit à l'académie de Lausanne, puis à l'université de Heidelberg. En 1876, il entra comme stagiaire dans le bureau très en vogue de Louis Ruchonnet et en 1878 il obtint son brevet d'avocat. Il était devenu l'ami de Louis Ruchonnet et il fut son associé jusqu'en 1881, année où ce dernier fut appelé au Conseil fédéral. Jusqu'en 1894, il pratiqua le barreau avec une incontestable supériorité, et il n'abandonna son étude que pour passer au Conseil d'Etat où l'appelait la très grande majorité du Grand Conseil, corps dont il faisait partie depuis 1882. Il remplaça au Département de l'instruction publique et des cultes M. Ruffy nommé Conseiller fédéral.

De 1887 à 1894, il siégea au Conseil des Etats, dont il dut ensuite se tenir éloigné pendant deux ans pour cause d'incompatibilité. Depuis 1896, il fait de nouveau partie de ce Conseil, où sa parole est très écoutée.

C'est un démocrate convaincu; mais démocrate dans le vrai sens du mot, dans ce que cette expression a de plus large et de plus généreux.

Le contact de notre regretté Louis Ruchonnet, dont il a été le meilleur ami, a imprimé en lui ce caractère bienveillant et ferme tout à la fois qui caractérise le chef aimé de notre Département de l'instruction publique et des cultes.

Comme simple citoyen, il donne tous ses soins aux petits, aux faibles, aux déshérités de ce monde. Comme magistrat, il s'est acquis l'estime et l'affection de ses administrés et plus spécialement des membres du corps enseignant primaire vaudois. Ces derniers ont été de sa part l'objet d'une attention toute particulière, parce que, pour lui, ils représentent le peuple qu'il aime, le peuple dont le développement, le bien-être et le bonheur lui tiennent tant à cœur. C'est ainsi qu'il a présidé à l'institution du brevet pour maîtresses d'écoles enfantines et maîtresses d'ouvrages. Cette année, et à sa demande, le Grand Conseil a voté un crédit de 640,000 fr. pour la construction d'un nouveau bâtiment destiné à loger l'Ecole normale jusqu'à présent si déplorablement installée. Et, pour continuer l'œuvre si bien commencée, il a, cette année encore, obtenu que notre pension de retraite fût augmentée dans une proportion que jamais nous n'aurions osé espérer.

Dans nos réunions périodiques, auxquelles il assiste régulièrement, nous aimons à voir sa figure si sympathique; nous sentons alors que les paroles qu'il prononce à notre intention ne sont pas de vaines redites, mais que toutes tendent au développement moral et intellectuel de notre peuple. Aussi avec un tel chef nous sentons-nous plus forts pour la lutte et surtout pleins d'espoir en l'avenir de notre école vaudoise. Pussions-nous longtemps encore le voir à notre tête pour que ces trois grands principes qui sont à la fois à la base et le but de toute vie humaine, *le bien, le vrai, le beau*, se développent toujours plus parmi nous.

Montblesson, le 16 juillet 1897.

L^d SONNAY.

Circulaire de la Société pédagogique du Jura bernois

Delémont, le 20 juillet 1897.

Mesdames. Messieurs, chers collègues,

Une dizaine de jours seulement nous séparent de notre assemblée générale. Nous vous adressons encore un appel chaleureux pour que vous y assistiez en grand nombre. Notre réunion sera importante, non seulement à cause des questions qui y sont à l'ordre du jour, mais aussi parce qu'elle est la première depuis la complète entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'instruction primaire du 6 mai 1894.

Les cartes de légitimation et les programmes qui vous ont été adressés en même temps que les rapports, fournissent tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin. Profitez donc des avantages qui nous ont été accordés et venez nombreux de toutes les parties du Jura. Ce sera la meilleure manière d'affirmer l'union et la force du corps enseignant jurassien.

Au nom du comité central :

Le secrétaire,
A. BOTTERON.

Le président,
H. DUVOISIN.

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation

La Société fribourgeoise d'éducation a eu sa réunion annuelle le 15 juillet à Châtel-St-Denis, chef-lieu de la Veveyse. Bonne et cordiale réception. La petite cité veveysanne s'était gracieusement parée pour recevoir le personnel enseignant et les amis de l'instruction. La question mise à l'étude était celle-ci : *Quelles seraient les simplifications à apporter dans l'enseignement de la plupart des branches du programme? Comment l'emploi du livre unique peut-il concourir à ce but?*

La *simplification du programme* est une de ces questions qui, non seulement chez nous mais partout ailleurs, revient sans cesse en avant et préoccupe tout spécialement ceux qui s'intéressent à l'avenir de nos écoles. Quant au *livre unique*, qui peut concourir à la simplification du programme scolaire, il sera sous peu complété par la publication du troisième degré, pour le cours supé-

rieur. Un intéressant et substantiel rapport, résumant tous les travaux des conférences, était présenté par M. Cardinaux, professeur à Châtel. Ce rapport a été l'objet d'une longue et fort bonne discussion à laquelle ont surtout pris part M. le conseiller d'Etat Python, M. le préfet Oberson et la plupart des inspecteurs scolaires.

La suppression de n'importe quelle branche du programme n'est pas possible. Mais il faut mieux interpréter le programme, mieux aussi l'adapter aux besoins des différentes régions du pays et surtout étudier avec plus de soin les branches principales. Car c'est en consacrant moins de temps aux matières secondaires et en les traitant dans leurs points essentiels que l'on pourra arriver à une juste et rationnelle simplification du programme scolaire. Ce qu'il faut avant tout rechercher, c'est le perfectionnement des méthodes et des procédés qui permettront de gagner du temps et de simplifier l'enseignement. A cet effet, l'emploi du livre unique rendra de bons services, mais à la condition qu'il soit réellement et toujours le centre, le noyau, le point de départ de tous les exercices de langue, à savoir : leçons de choses, récitation, vocabulaire, grammaire, orthographe et composition.

Au banquet, discours, chants et musique. Pour clôturer, M^{lle} Demierre, institutrice à Estavayer, a été fêtée avec une exquise délicatesse à l'occasion de ses cinquante années d'enseignement. Une montre en *or* lui a été offerte à l'occasion de ses noces d'*or*. Il y a trois ans, à Romont, un cadeau analogue était remis à M. Corminbœuf, qui célébrait aussi avec honneur son cinquantenaire dans l'enseignement. L'année prochaine une fête semblable va se présenter. Preuve que, dans le canton de Fribourg, on sait aussi conserver et honorer les bons vétérans de l'enseignement. P.

A propos du programme des écoles primaires vaudoises

V.

M. Guex, président de la commission du programme, a répondu aux articles que nous avons résumés. Sa lettre, très intéressante, mérite d'être publiée presque *in-extenso*. Dans la première partie, que nous citons, il répond à une critique de M. Emery, qui aurait voulu que la commission destinée à étudier un nouveau plan d'études ne fut pas composée d'hommes d'école seulement, mais de personnes de professions différentes.

« Votre correspondant désire, comme nous tous, arriver à une concentration, une simplification du programme des écoles primaires et, pour obtenir cette réduction des matières à enseigner, il pense que l'on aurait dû confier l'élaboration de ce plan d'études un peu à tout le monde et non pas seulement à des hommes d'école, à des professionnels. Le point de vue est très discutable. Il ne nous appartient pas de rechercher ici les raisons qui ont guidé l'autorité supérieure dans sa décision. Nous nous bornerons simplement à remarquer que, dans ce domaine, l'expérience semble aller plutôt à l'encontre de l'argumentation de M. Emery.

Supposons, pour un moment, que cette commission soit composée d'agronomes, d'artisans, d'industriels, de négociants, de

médecins, de pasteurs et de maîtres d'école. Que se passera-t-il ? Probablement ceci : l'agronome demandera toujours plus de géométrie ou de métrage, de chimie agricole, de comptabilité agricole, de viticulture, d'arboriculture ou d'horticulture ; l'artisan et le commerçant réclameront à grands cris toujours plus de dessin industriel, de comptabilité ; le médecin, qui, on l'a dit, considère volontiers l'école comme une « antichambre de l'hôpital ou une fabrique d'anémie » ne voit de salut que dans une hygiène et une gymnastique rationnelles ; le pasteur insiste pour que l'on consacre plus de temps à l'histoire sainte et à l'étude des chants d'église. Chacun tire de son côté, fait ressortir sa spécialité et voilà comment au lieu d'arriver à la simplification désirée on obtient la plus superbe mosaïque qui se puisse imaginer ; un décousu complet où l'esprit de l'enfant est tiraillé en tous sens. Point d'unité dans le plan général, point de relations entre les diverses branches. Chacun suit son chemin à part. Pas trace d'une liaison véritable avec les leçons qui se rattachent au même ordre de connaissances. C'est un mélange ou plutôt une superposition de plusieurs enseignements au lieu d'un plan rationnel, qui soit comme un organisme vivant, dont toutes les parties aient des rapports étroits entre elles et se prêtent un mutuel appui. Le plan d'études que nous aimerions serait celui qui veillerait à ce que les connaissances qui ont entre elles un certain rapport fussent considérées comme pouvant se compléter réciproquement. Ce sera un tout bien ordonné, dans lequel chaque objet d'enseignement est la base et la préparation de ce qui suivra. C'est là, pensons-nous, le meilleur moyen de réagir contre l'accumulation des branches à enseigner et la surcharge des programmes.

On exige, en effet, beaucoup trop de choses aujourd'hui de l'école, de l'école primaire en particulier. Il est des gens, esprits pratiques, qui ne visent qu'à l'utile et qui feraient volontiers de nos écoles des établissements préparatoires à une profession ou à diverses professions déterminées. L'école, selon les uns, doit faire des agriculteurs, des horticulteurs ; selon d'autres, il faut à tout prix qu'il en sorte des industriels, des commerçants, des comptables émérites ; selon d'autres encore, il faut y enseigner, coûte que coûte, les travaux manuels, dans le seul but de suppléer l'apprentissage ou, à tout le moins, de l'abrégé. Puis il y a l'enseignement civique, le droit rural(!), l'hygiène, la zootechnie, que sais-je ? qui réclament leur part. Et le pauvre instituteur, qui est, souvent encore et heureusement, l'homme de tous les dévouements, devrait être l'homme de toutes ces besognes ! Et s'il ne se déclare pas prêt à tout entreprendre, c'est un inepte et l'école qui le forme de subir un nouvel assaut ! C'est à tous ces utilitaires de l'éducation que l'on est tenté de répondre avec le romancier-philosophe genevois : « Dans l'ordre « naturel, les hommes étant tous égaux, leur vocation commune

« est l'état d'homme et quiconque est bien élevé pour celui-là ne « peut mal remplir ceux qui s'y rapportent. Qu'on destine mon « élève à l'épée, à l'église, au barreau, peu importe. Avant la « vocation des parents, la nature l'appelle à la vie humaine. « *Vivre est le métier que je veux lui apprendre.* Notre véritable « étude est la condition humaine. . . »

Que notre élève soit destiné à la terre, à l'atelier, au commerce, à l'industrie, peu nous importe. Nous voulons préparer l'homme en lui. Nous entendons éclairer sa raison, former son jugement, affermir surtout son sens moral. Et, sur ce dernier point, nous ne pouvons admettre la réserve faite par M. Emery, qui estime que la tâche éducatrice est essentiellement du ressort de la famille et des églises. L'école — l'école *populaire* avant tout — doit être, selon nous, nettement et franchement éducative. Elle faillit à son mandat, si elle considère la communication du savoir comme sa tâche première.

Nous voulons ne pas éteindre dans l'enfant cette saine curiosité qui l'incite à pousser ses recherches plus loin; mais éveiller en lui le désir de connaître, lui *apprendre à apprendre*, en un mot. Quand ce but sera atteint, la tâche de l'école peut être considérée comme accomplie.

Quant aux propositions de réformes présentées par votre correspondant, elles n'ont rien de révolutionnaire et nous ne nous risquons pas beaucoup en les faisant nôtres. « Le but de « l'école primaire doit être de développer l'attention, le jugement, « l'intelligence, l'esprit d'observation, dit-il. » C'est bien à cela que travaillent, il faut l'espérer, la plupart des maîtres. D'autre part, nous pensons que si « trop d'instituteurs persistent dans les anciens errements », et exigent encore trop de récitation littérales, la faute en est moins au maître, qui sait généralement aujourd'hui à quoi s'en tenir sur cette question de mémorisation, qu'à *l'étrange organisation de nos examens qui pousse le maître, qu'il le veuille ou non, dans cette voie fatale de récitation à tort et à travers.* Cette question et bien d'autres encore — M. Emery peut en être certain — seront sérieusement examinées par la commission du plan d'études. »

Ainsi M. Guex; les instituteurs vaudois ont pleine confiance dans les personnes qui ont la délicate et importante mission de rédiger un nouveau plan d'études. Nous sommes certain qu'elles tiendront compte des vœux du corps enseignant, et que cette œuvre nouvelle fera faire un grand pas à l'instruction populaire de notre canton.

Un régent vaudois.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Souvenir de la réunion d'Aigle.** Un de nos amis nous écrit : « Voici une aventure personnelle que je vais vous conter. J'étais avec quelques collègues.

Nous revenions de la cascade de Pissevache lorsque nous avisons un gentil jardinnet dans lequel se trouvaient quelques personnes attablées. Pensant avoir affaire à des collègues, nous entrons et nous commandons qui une bouteille de bière, qui trois décilitres, etc. La bière était délicieuse, le vin excellent, les rires allaient bon train avec le patron. Enfin nous tirons nos porte-monnaie, demandons notre compte et restons bouche bée, abasourdis, quand notre soi-disant patron nous avertit que nous n'étions pas dans un restaurant, mais qu'il se faisait un plaisir de nous recevoir. C'était le chimiste bien connu M. Oetli qui prenait un malin plaisir de voir nos mines déconfites. Il nous parla ensuite de l'usine destinée à produire le carbure de calcium et qu'il a installée au pied de Pissevache, d'un chemin qu'il construit actuellement, et d'une autre cascade au pied de laquelle il installera des turbines qui lui donneront 5400 chevaux de force. C'est un homme charmant, très affable et très simple auquel j'irai certainement sous peu présenter mes excuses et mes salutations. »

BERNE. — Rapport de gestion du comité central de la Société des instituteurs pour 1896/1897 (suite). C'est la *caisse de prêts* qui vient en aide aux maitresses ou aux maitres eux-mêmes; elle leur rend de grands services. Sur 41 demandes de prêts du montant total de 13.700 fr., 24 ont pu être prises en considération, et notre caisse accuse de ce fait une dépense de 7200 fr. (en 1895/1896, 20 demandes et 6030 fr.); 17 demandes sont ainsi en souffrance et il aurait fallu une somme à peu près double pour pouvoir y faire face. C'est la preuve que la création de notre caisse de prêts répondait à un véritable besoin et qu'elle doit être développée, afin de pouvoir satisfaire à toutes les demandes justifiées. Jusqu'ici, il n'a été ouvert un crédit qu'aux sociétaires qui étaient véritablement dans le besoin. Ceux qui ne se sont adressés à la société que pour avoir de l'argent à bon marché et d'une manière facile devront prendre patience. Il devrait cependant être possible de satisfaire aussi cette dernière catégorie de sociétaires. Bien des instituteurs pourraient se tirer d'une situation embarrassée ou d'engagements désagréables en empruntant à notre caisse sans cautions ni garanties. D'autre part, avec une somme minime, remboursable par faibles à comptes, on rendrait service à des pères de famille, qui seraient en état de commencer un petit commerce, de donner de l'extension à une exploitation agricole, de faire de plus grands sacrifices pour l'éducation de leurs enfants, etc. Il n'est d'ailleurs plus nécessaire de démontrer à nos sociétaires l'utilité d'une institution pareille; il est à désirer que l'on trouve dans un avenir prochain le moyen de la rendre encore plus efficace.

Abstraction faite des tracasseries continues inhérents à ces opérations financières, on peut dire que la marche de la caisse a été normale et que les prévisions du commencement de l'exercice se sont réalisées. Cependant nous ne cacherons pas que les instructions devraient être plus consciencieusement suivies, ce qui nous épargnerait beaucoup de peine et de travail. Les amortissements, qui doivent être encaissés et adressés à la caisse centrale par les comités de sections, n'arrivent pas toujours à leur terme, et la caisse perd ainsi des intérêts assez considérables. Quelques débiteurs se font aussi rappeler trop souvent l'échéance de leurs intérêts. Outre ces petites irrégularités, nous constatons qu'à part le prêt Burri, qui a été converti en secours, la caisse de prêts n'a subi *aucune perte* et que tous les amortissements et intérêts échus à fin décembre ont été versés. Quelques remboursements trimestriels ont dû être différés pour cause de gêne momentanée des débiteurs. Il n'y a aucune perte de ce fait, mais seulement un retard du paiement des amortissements. Nous pouvons affirmer que la caisse a fait ses preuves et qu'elle a rendu beaucoup de services. Par un développement plus considérable, elle constituera le meilleur moyen d'assurer l'indépendance du corps enseignant.

Les *requêtes* que nous avons adressées à différentes reprises aux *autorités*, sont la plupart encore en suspens. Une demande restée jusqu'à ce jour sans réponse a trait à l'*abaissement de l'impôt pour les bénéficiaires des pensions de retraite*. La direction cantonale des finances, à laquelle nous avons adressé notre requête, a été rendue attentive à une décision de la commune de Berne. En effet, l'administration des finances de la ville de Berne considère toutes les rentes ne dépassant pas 2000 fr. comme revenus de première classe. Si cette manière de faire pouvait aussi être appliquée au cantonal, on rendrait un service signalé à beaucoup de collègues retraités.

Par une autre requête remise au gouvernement, la société a réussi à attirer l'attention des autorités sur un abus enraciné dans certaines contrées du canton. Il s'agit des enfants que les communes placent en pension dans certaines familles et qu'on emploie aux corvées communales. Nous avons maintenant la certitude que le Conseil exécutif n'accordera plus à l'avenir sa sanction à des règlements communaux qui contiendraient des dispositions autorisant un abus pareil. A la suite d'une demande du comité central aux administrations des *Musées de la ville de Berne* (historique, d'histoire naturelle et des beaux-arts), ceux-ci sont ouverts gratuitement au corps enseignant.

Synode libre d'Ajoie. — Le synode libre d'Ajoie a eu, le 3 juillet, sa dernière réunion à Fahy sous la présidence de M. G. Vauclair. M. Zobrist, professeur à l'école cantonale, a fait une conférence sur l'explorateur Nansen et son voyage au pôle nord. Le comité a été renouvelé. Il se compose de MM. Billieux, président, Fridelance, Zahler, Guélat, Prongué, M^{lles} Hefti et Vernier.

SOLEURE. — **L'initiative sera-t-elle lancée?** Le 17 juillet a eu lieu à Soleure une réunion de 50 hommes d'école des cantons d'Argovie, de Bâle, de Berne et de Soleure pour discuter des voies et moyens à employer pour obtenir le plus tôt possible de la Confédération des subventions en faveur de nos écoles populaires. C'est l'initiative qui a prévalu en principe. Le 28 juillet les directeurs cantonaux de l'instruction publique se réuniront à Lucerne pour discuter les propositions de la sous-commission dont a déjà parlé l'*Educateur*.

URI. — **Ecrevisses fédérales.** Le lac du Seelisberg n'a pas de poissons et les écrevisses qui s'y trouvaient autrefois ont complètement disparu. Le gouvernement d'Uri vient de demander au département fédéral de l'Intérieur de faire rechercher les causes de ce dépeuplement et le département a chargé un expert, M. Delachaux à Interlaken, des études nécessaires. M. Delachaux examinera s'il est possible de donner des habitants à ce joli lac et fera un rapport à Berne sur la question.

La Caisse fédérale a de l'argent pour les écrevisses, mais quand en aura-t-elle pour les enfants pauvres, déguenillés, qui ont faim à l'école obligatoire ?

SUISSE. — **Société des maîtres de gymnastique.** La prochaine réunion des maîtres de gymnastique aura lieu à Brunnen les 2 et 3 octobre. Le président du comité d'organisation est M. Inderbitzin, maire de Brunnen. Le cours de gymnastique donné sous les auspices de la société commencera à Berne le 4 octobre. Il est placé sous la direction de MM. Bollinger-Auer de Bâle et Guggisberg de Berne.

Le comité du *Schweiz. Lehrerverein* s'adressera au Conseil fédéral pour l'engager à supprimer les cours de punition infligés aux instituteurs qui n'ont pas assez d'habileté dans les exercices gymnastiques. Il n'y a aucun règlement à la base de l'examen abandonné au bon vouloir des experts. Il serait préférable d'appeler tous les instituteurs, même ceux qui sont exempts du service, à un cours de gymnastique de trois semaines. La fréquentation d'un cours de gymnastique équivaldrait à un cours de répétition. Le comité de la Société des maîtres de gymnastique appuiera ces propositions.

SUISSE. — Les sourds-muets. On compte que sur 246 millions d'hommes il y a 191,000 sourds-muets, ce qui fait 0,77‰ ou en nombre rond 8 sourds-muets par 10,000 habitants. Ce nombre moyen n'est pas atteint par la Hollande avec 3,3, la Belgique avec 4,4, l'Angleterre avec 5,7, la France avec 6,3, l'Espagne avec 6,9, l'Italie avec 7,3 sourds-muets sur 10,000 habitants. Il est dépassé en Autriche avec 9,7, en Allemagne avec 9,7, en Suède avec 10,2, en Hongrie avec 13,4 et en Suisse avec 24,5 sourds-muets par 10,000 habitants. D'où provient ce résultat défavorable pour notre petit pays? On cite deux causes principales. La première, c'est la constitution montagneuse du sol. Les pays de montagnes ont toujours plus de sourds-muets que la plaine, ce qu'on remarque d'ailleurs encore en ce qui concerne le crétinisme et le goitre. La deuxième cause consiste dans le manque de soins des organes de l'ouïe pendant l'époque de la croissance des enfants, depuis la naissance jusqu'au développement complet de l'être humain.

BIBLIOGRAPHIE

L'éducation publique et la vie nationale, par F. Pécaut, inspecteur général de l'instruction publique. Paris, Hachette & Cie. Prix 3 fr. 50.

M. F. Pécaut n'est pas un inconnu pour les membres de la Société pédagogique romande. Il a assisté avec M. Buisson au congrès de Porrentruy en 1886. Le nouvel ouvrage qu'il nous envoie est un recueil de morceaux déjà publiés ou inédits. Ce qui les relie, c'est l'esprit qui préside à l'organisation de l'enseignement public en France. Cette idée directrice et inspiratrice doit se dégager en plein relief dans l'enseignement moral des écoles françaises. Est-il vrai, comme le dit M. Renouvier, que « la religion, dans son état actuel, peut fort peu de chose pour l'éducation »? On sait que dans les plans d'études suisses c'est l'enseignement religieux (histoire biblique) qui fait le grand fonds des idées morales acquises par nos élèves. M. Pécaut croit que l'école doit enseigner, selon la raison, les choses où la raison est compétente, en s'abstenant d'enseigner, selon l'autorité, des choses où la raison n'atteint point. A ce point de vue il a fait une comparaison très suggestive entre M. Guizot, le ministre d'une royauté, d'une société obligarchique et M. Ferry, le ministre de la république d'une société démocratique. Il montre comment chacun de ces ministres pédagogues était bien de son temps et il croit que dans l'avenir, avec des besoins nouveaux, il sera laissé dans les écoles un plus libre champ à la manifestation des croyances particulières. L'ouvrage de M. Pécaut est un bel et bon livre, un réconfortant dans les moments de découragement, donnant au maître d'école une idée élevée de sa noble mission de former l'âme d'une nation. Nous le recommandons à l'attention des instituteurs.

H. G.

Thomas Corneille, grammairien, par G. Sautebin, professeur à l'école cantonale de Porrentruy. Berne, Stämpfli & Cie. Prix : ?

Cette thèse a été présentée à la faculté de philosophie de l'université de Berne pour l'obtention du grade de docteur. Le Dr Sautebin est actuellement professeur à l'école cantonale de Porrentruy. Thomas Corneille a ajouté des *Notes* aux « Remarques sur la langue française, de Vaugelas (1687) » et c'est lui qui a dicté les « Observations de l'Académie sur les Remarques de Vaugelas (1704) ». M. Sautebin a classé les notes de Corneille d'après l'édition Chassang sous les rubriques : vocabulaire, synonymie, grammaire et remarques générales sur le style. Nous aurions vu avec plaisir un chapitre spécial consacré à la prononciation. Parmi les premiers grammairiens, l'auteur cite Jean Pillot (1550),

(n'est-ce pas 1581?), Jean Garnier (1558) et A. Cauchie (1578). Nous ne connaissions pas encore ce dernier, qui n'est cité ni par Livet, ni par Tell.

M. Sautebin nous dit: « Au XVI^e siècle, il n'y a pas de grammaire systématique au sens où nous l'entendons aujourd'hui. » Mais a-t-il lu le *Treutté de la grammere françoese* de Louis Meigret? H. G.

Recueil de problèmes d'arithmétique, par F. Maillard. 4^{me} édition. Lausanne, H. Mignot, éditeur. Prix: ?

La quatrième édition de ces problèmes a été revue par M. L. Hofmann. Les données ont été vérifiées pour les mettre en harmonie avec l'état actuel des choses. Ces problèmes ne sont pas gradués suivant les difficultés à surmonter et suivant l'étude progressive des nombres, mais suivant les divers chapitres d'un cours de mathématiques. On ne trouve non plus aucun groupe récapitulatif appliqué aux diverses données du commerce, de l'industrie, de la géographie, de l'économie domestique. H. G.

Tenue du cahier et écriture droite, par MM. A. Combe, médecin des écoles, H. Otth, calligraphe, L. Henchoz, instituteur.

Rapport de la direction des écoles au Conseil communal de Lausanne (M. Maillefer, directeur). Lausanne, Victor Fatio.

Nous avons déjà publié quelques extraits du rapport de M. Maillefer. Ce qu'il faut louer dans les deux rapports ci-dessus, c'est le soin apporté aux questions hygiéniques scolaires, qu'il s'agisse d'écriture droite, du chauffage des classes ou de mobilier scolaire. Nous engageons nos collègues à lire ces deux brochures; ils y trouveront un grand nombre d'idées neuves et de conseils pratiques. Lausanne est la première ville romande qui ait introduit une classe spéciale pour enfants faibles d'esprit et nous recommandons les extraits du livre d'individualités de M^{lle} Krieger. H. G.

Exercices pratiques sur les gallicismes, par S. Suès, Genève, R. Burkhardt. Prix: 2 fr. 50.

Ce volume est destiné aux Allemands qui veulent arriver à comprendre et à employer avec sûreté les expressions usuelles de notre belle langue française. Il faut admirer la richesse des exemples et leur emploi varié et infini. Nous recommandons chaudement cet ouvrage aux instituteurs qui veulent avoir sous la main un manuel pratique pour rendre en allemand telle ou telle expression française qui donne du fil à retordre (*viel zu schaffen macht*) au plus malin. Qui n'a jeté souvent le manche après la cognée (*die Flinte in's Korn geworfen*) pour faire comprendre à un étranger quelque finesse de notre langue. Les **Gallicismes** de M. Suès rendront les meilleurs services. Un résumé alphabétique à la fin du volume facilite beaucoup les recherches. H. G.

La Bataille de Grandson, par Fritz Chabloz. Lausanne, F. Payot, éditeur. Prix: 2 fr. 50.

La plupart des historiens modernes, J. de Muller, A. Daguët, Michelet, etc., ont adopté comme authentiques les *chroniques* dites des *Chanoines de Neuchâtel*, relatives aux guerres de Bourgogne. Or, il vient d'être prouvé par M. A. Piaget, professeur à l'Académie de Neuchâtel, que ces chroniques sont apocryphes. Il sera donc intéressant, pour se faire une idée juste, de lire et comparer les vingt-huit récits de la *Bataille de Grandson* que M. Chabloz a rassemblés dans son livre. Il commence par la version qu'en firent les chroniqueurs de l'époque, le duc Charles de Bourgogne lui-même, les ambassadeurs qui suivaient l'armée du duc, pour arriver aux historiens suisses les plus modernes. Ce livre, fruit de longues recherches, est d'autant plus intéressant encore que l'auteur y a ajouté des annotations, la plupart personnelles et très judicieuses. Pour qui aime l'histoire, et nombreux sont ceux-là, le livre de M. Chabloz plaira à coup sûr. Il ne peut avoir que du succès. TZ.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

Le récitant

I.

Parmi les œuvres littéraires de quelque valeur, il en est qui gagnent beaucoup à être déclamées, parce qu'une simple lecture ne suffit pas à en faire ressortir toutes les beautés. Ces œuvres semblent prêter au récitant une partie du lustre attaché au talent de l'auteur. En revanche, celui du récitant les met en relief. Il en est même qui seraient condamnées à une fatale obscurité et bientôt à une extinction complète si des intelligences d'artistes ne se chargeaient de les vulgariser : je veux parler des ouvrages dramatiques. Quelle serait, je le demande, la portée des pièces de théâtre et à quoi servirait le dialogue si elles n'étaient pas rendues par le geste et la parole ? Sans la déclamation il est un genre qui n'aurait jamais vu le jour, c'est le monologue. La plupart des épopées et des poèmes héroï-comiques, beaucoup d'odes et de sonnets, même certaines élégies ne revêtent leur véritable valeur que par la déclamation, quand celle-ci sait faire apprécier à la fois l'auteur et le récitant. Mais il faut qu'il possède ou qu'il acquière certaines qualités indispensables pour exercer son art d'une façon utile. Ce sont ces qualités que nous nous proposons d'indiquer au vol.

Un bon récitant, comme un bon lecteur, a une articulation très nette : on entend distinctement chacune des syllabes qui sortent de sa bouche. Il prononce chaque mot comme on le ferait à l'Académie ou au Théâtre français et n'a aucun accent de terroir. Il sait diviser la phrase conformément aux règles de l'analyse logique par des repos plus ou moins longs, qui donnent à la première son véritable sens.

Il profite habilement de ces repos pour respirer et faire provision d'air, sans que l'auditoire en soupçonne rien. Il aspire alors de la base même du poumon, de manière à avoir son magasin d'air toujours bien rempli et à ne jamais manquer de souffle, quelle que soit la longueur ou la vigueur de la course qu'il doit fournir. Ce point est tellement important qu'on est allé jusqu'à dire que l'art de réciter, comme celui de chanter, n'était autre que l'art de respirer.

Celui qui possède cet art ne sera jamais haletant, comme le cordonnier qui avait voulu se mêler de déclamation et à qui les mauvais plaisants criaient malignement : « Cordonnier, reprends ton haleine ! (alène) ».

Suffit-il, pour bien lire ou bien réciter, d'avoir une articulation nette, une prononciation pure, de savoir diviser sa phrase et régler sa respiration ? Avec ces diverses qualités, on est un lecteur ou un récitant correct, on plait à l'intelligence de l'auditeur, mais on ne fait vibrer aucune des cordes de son âme, on se fait comprendre, mais on ne se fait pas goûter, on n'excite aucune émotion, on ne provoque ni le rire, ni les larmes, on ne rend pas son auditoire haletant de crainte ou d'espérance. La qualité la plus importante de toutes est celle que nous n'avons pas encore nommée, *l'expression*. Elle sera juste, si l'on s'est pénétré de la pensée de l'auteur. Celui qui dit a plusieurs moyens à sa disposition pour rendre l'impression que l'auteur a voulu produire. Le clavier humain lui fournit une gamme étendue pour varier le ton de sa voix. Il emploiera à l'ordinaire les notes du médium, il se servira des tons élevés pour les cris de joie, les appels, les acclamations et quelquefois aussi pour les déchi-

rements de la douleur. Il réservera les notes basses pour exprimer la terreur, la souffrance, la solitude, les ténèbres et, en général, tout ce qui est ombre ou dépression.

Il pourra donner à sa voix plus ou moins de volume selon la plus ou moins grande énergie de la situation qu'il voudra rendre. Il variera le mouvement, parlant avec lenteur pour exprimer le calme, la paix, ou pour insister sur un passage important, avec rapidité pour peindre la vitesse ou pour marquer le tumulte des sentiments.

C. Roy.

Sujets de composition

1^o Les premiers missionnaires

Ce qu'est un missionnaire. En existe-t-il encore ? Rendent-ils des services à la civilisation ? Où sont-ils nécessaires ? Autrefois, il y a 1200 à 1500 ans, notre pays avait-il, croyez-vous, l'aspect qu'il a aujourd'hui ? Savait-on cultiver comme maintenant ? Ne devait-il pas y avoir moins de population, plus de forêts, de déserts ? Nos ancêtres de ce temps-là avaient-ils une civilisation avancée ? Quels missionnaires chrétiens viennent leur apporter la bonne nouvelle ? Nommez en quelques-uns. Que font les ermites Gall, Columban, Meinrad ? Méritent-ils le respect, ces premiers pionniers de la civilisation ?

2^o Notre vache

Vous avez une vache. Comment vous l'appellez. Comment est sa robe : blanche, parsemée de taches rouges ou brunes ou noires ou bien encore d'autres couleurs. Son poil est brillant, pourquoi ? Bien entretenue, on l'étrille quelquefois. Ses cornes ; comment elles sont : recourbées en arrière ou dirigées en avant. Vous la fourragez bien. Vous lui donnez des betteraves, dont elle est friande. C'est une bonne bête que vous aimez bien. Elle n'est pas vieille ; son âge. Elle est née chez vous. Bonne laitière. Excellent lait, crémant bien. Quand elle est fraîche, elle vous en donne plus que pour le ménage. Cela permet à votre mère d'élever de petits cochons qui lui donnent de l'argent, puis de faire des provisions de beurre pour l'année entière.

II. HISTOIRE NATURELLE

Cours élémentaire de botanique

Première partie. — Anatomie et physiologie végétales

V. Feuille

Les feuilles sont des organes généralement verts, portés par la tige.

Une feuille comprend trois parties : la feuille proprement dite ou *limbe*, la partie qui attache la feuille ou *pétiole*, la base du pétiole qui entoure la tige ou *gaine*.

Il y a des feuilles auxquelles manque l'une ou l'autre de ces parties.

A première vue, la feuille nous présente une partie molle et spongieuse, appelée *parenchyme*, qui est soutenue par une sorte de squelette : les *nervures*. Les nervures peuvent être *parallèles*, *pennées* ou *palmées*. Le limbe de la plupart des feuilles, coupé transversalement, présente : 1^o un *cuticule*, sorte de vernis résistant aux acides et peu perméable à tout liquide, 2^o un *épiderme supérieur*, composé de cellules plates incolores, 3^o un *parenchyme en palissade*, constitué par de longues cellules remplies de chlorophylle, 4^o un *parenchyme lacuneux*, c'est-à-dire de grandes cellules à chlorophylle, laissant entre elles de larges cavités, 5^o un *épiderme inférieur*, analogue à l'épiderme supérieur et, souvent, 6^o un cuticule mince.

Au-dessus et surtout au-dessous des feuilles sont des ouvertures produites par l'écartement des cellules à chlorophylle : ces ouvertures sont les *stomates aërifères et aquifères*. Sous les stomates, sont des cavités nommées *chambres sous-stomatiques*. En général, les feuilles qui se trouvent en contact avec l'air sont les seules qui aient des stomates.

Les feuilles, au point de vue de leur durée, sont *caduques* (marronnier d'Inde) : elles tombent à l'automne; ou *marcescentes* (chêne) : elles se dessèchent avant de tomber; ou *persistantes* (sapin) : elles restent sur le végétal plus d'une année.

Dans beaucoup de feuilles, une substance jaune, la xanthophylle, remplace à l'automne, la chlorophylle.

Les feuilles ont pour rôle principal de transformer la sève brute que leur amène la tige en sève nutritive. Elles opèrent cette transformation : 1^o par la *transpiration* : elles évaporent l'excès d'eau de la sève brute; 2^o par l'assimilation de l'acide carbonique de l'atmosphère, assimilation due à la chlorophylle, qui, sous l'influence de la lumière solaire, décompose l'air. C'est la fonction chlorophyllienne, dont nous reparlerons.

Les feuilles servent aussi à protéger les bourgeons.

Certaines feuilles charnues, celles des agaves par exemple, servent à emmagasiner des réserves nutritives.

La feuille est dite *sessile*, quand elle n'a pas de pétiole (chèvrefeuille); quand, au contraire, le pétiole s'élargit en lame (accacia de Nouvelle Hollande) et que le limbe manque, ce pétiole prend le nom de *phyllode*. Dans la feuille d'oranger on remarque souvent un phyllode et un limbe.

Les *vrilles* sont des transformations de la feuille, qui lui permettent de s'attacher.

Selon leur disposition sur la tige, les feuilles sont : *alternes* : elles sont à des hauteurs différentes (pêcher); ou *opposées* : elles sont par paires à la même hauteur (lilas); ou *verticillées* : elles sont groupées au nombre de plus de deux à la même hauteur (laurier-rose).

HENRIETTE DUPORTAL.

III. Examens du brevet primaire dans le Jura bernois

Questions posées à Porrentruy aux examens écrits des 15, 16 et 17 mars 1897

B. EXAMEN DÉFINITIF

Composition

1^o Exhortation d'un instituteur à une classe du troisième degré sur cette pensée : « Il faut qu'un enfant sache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes franchement avouées qu'un déguisement de la vérité. »

2^o De l'utilité de l'effort en éducation et en instruction.

Dictée

La dictée est la même que pour l'examen préalable (voir n^o 14).

Religion

1^o L'arianisme.

2^o Quel est le programme de l'enseignement religieux pour le degré primaire supérieur ?

Pédagogie

- 1° Moyens généraux d'enseignement pour les 4^e, 5^e et 6^e années scolaires.
- 2° Pestalozzi a mis à la base de son système éducatif les mathématiques et le P. Girard la langue maternelle; discuter ces deux opinions.
- 3° Quelles sont les principales femmes auteurs qui ont écrit sur l'éducation?

Mathématiques

1° Une personne avait placé une somme à 5%. Elle l'a retirée au bout d'un an et du capital réuni aux intérêts elle fait deux parts. Le $\frac{1}{3}$ est employé à acheter de la rente 4 $\frac{1}{2}$ % au cours 110, ce qui lui donne un intérêt annuel de 350 fr. Le reste est placé en rente 3% et donne 603 fr. d'intérêts par an. On demande quelle somme cette personne avait d'abord placée et quel est le cours du 3%.

2° Un capital a été placé pendant 10 ans au 5% et pendant 10 ans au 4%; il est devenu capital et intérêts 40,000 fr. Quel était le capital primitif?

3° Une progression arithmétique se compose de 5 termes. La somme des carrés du premier et du dernier terme égale 194, celle des carrés du second et du quatrième égale 170. Quelle est cette série?

4° Calculer par logarithmes l'expression :

$$X = \sqrt{\frac{\sqrt{0,743}}{\frac{3}{\sqrt{0,029}} \cdot \frac{4}{\sqrt{0,092}}}}$$

5° Connaissant les rayons des bases d'un tronc de cône $R = 12$ $r = 8$, quelle doit être sa hauteur, pour que le manteau soit égal à 3 fois la différence des bases?

6° Quelle serait en myriamètres carrés la surface de la terre comprise entre l'équateur et le cercle parallèle de latitude 60°?

Histoire

1° Sur quelle constitution française était calquée celle qui fut imposée à l'Helvétie en 1798?

2° Quand l'Empire d'Allemagne actuel a-t-il été constitué? Quels sont les trois hommes qui ont présidé à son rétablissement et que sont-ils devenus?

3° Quelle est la tendance des revisions qu'a subies la constitution qui nous régit.

Cosmographie

1° Rendez compte, en vous servant d'une figure, de la cause qui produit l'inégalité de durée du jour sidéral et du jour solaire.

2° Quelles sont les planètes qui ont des phases et pourquoi?

Sciences naturelles

1° Les eaux minérales.

2° Utilité des fossiles pour la détermination des terrains.

3° La greffe, la bouture et la marcotte.

4° Electricité atmosphérique. Ses effets.

Dessin

Composer une rosace à cinq branches ou lobes.

Calligraphie

Rédiger un contrat d'apprentissage, en y introduisant différents genres d'écriture.

Chant

1^o Comment appelle-t-on chacun des intervalles suivants : *do-fa* ; *do-fa* [♯] ; *do-sol* ^b ; *do-sol* ; *do-sol* [♯] ? Quels sont leurs renversements ?

2^o Transposer en *fa* majeur les mesures suivantes :



Gymnastique

Etablir le plan détaillé d'une leçon de gymnastique pour 16 garçons du cours supérieur (II^e degré gymn.) en indiquant le temps consacré à chaque exercice.

Allemand

L'enfant et l'abeille. — Henri était un aimable petit garçon, mais il n'aimait pas le travail ; il négligeait tous ses devoirs et affligeait par sa paresse ses parents et ses maîtres. On l'encourageait, on le blâmait, tout était inutile ; il ne se corrigeait pas. Henri n'était pourtant pas méchant, mais il n'avait pas de patience ; très souvent il commençait un travail et il n'avait pas le courage de le continuer.

Un jour, l'enfant jouait seul au jardin. Tout à coup il remarqua une petite abeille très occupée ; elle voltigeait (*flattern*) de l'œillet à la rose et ne restait jamais inactive. Au bout de quelques moments elle retourna à sa ruche (*Bienenkorb*), mais bientôt elle revint et se remit à voltiger d'une fleur à l'autre. — Maman, dit l'enfant à sa mère qui arrivait en ce moment, pourquoi cette abeille ne reste-t-elle jamais tranquille ? — Mon fils, répondit la mère, elle a commencé ce printemps un long travail, qu'elle ne terminera que l'automne prochain ; ne trouves-tu pas qu'elle donne un bon exemple aux paresseux ?

IV. LA MÉTHODE NATURELLE

I.

Qu'il s'agisse d'investigations dans le domaine des sciences ou qu'on veuille seulement communiquer certaines notions, un ensemble de connaissances positives sur un sujet quelconque, il n'y a que deux voies à suivre : ou bien, il faut partir du simple, du particulier pour arriver au général, ou vice-versà, c'est-à-dire faire découler d'un sujet complexe une suite de vérités particulières. En d'autres termes, l'acquisition ou la transmission des connaissances se fait par deux méthodes générales : la méthode synthétique et la méthode analytique.

Nous estimons que ce qu'on est convenu d'appeler méthodes expositive, catéchétique, socratique, etc., ne sont que des procédés d'application des deux grandes méthodes générales.

Lorsque l'instituteur veut enseigner une branche, il doit se demander, avant tout, quelle est la méthode la plus rationnelle à employer pour arriver le plus facilement et le plus sûrement au but qu'il se propose. Que d'hésitations quelquefois, au début de la carrière surtout, au sujet du choix de cette méthode !

Il y a tant de facteurs à prendre en considération qu'on est parfois bien embarrassé. C'est pourquoi je me permets de présenter à ce sujet les quelques réflexions qui suivent.

Lorsqu'un maître veut communiquer à de jeunes intelligences des connaissances quelconques, il doit prendre en considération : 1^o le développement des facultés intellectuelles de son auditoire; 2^o la nature des connaissances qu'il se propose d'inculquer; 3^o ses dispositions particulières ou, passez-moi le mot, ses talents personnels.

Il n'est pas toujours facile de connaître exactement et surtout rapidement les dispositions spéciales des élèves, surtout dans les classes nombreuses où parfois les mutations sont fréquentes. L'enseignement individuel, à ce point de vue, vaudra toujours mieux que l'enseignement simultané. Mais comme chaque enfant ou chaque famille ne peut avoir son précepteur, il s'ensuit que tout maître doit se rendre compte au plus vite des aptitudes de ses élèves.

En admettant que cette première condition est remplie, on s'apercevra vite que les élèves d'une classe ou d'une section, appelés à avoir le même enseignement, sont bien différents au point de vue intellectuel. Dans le même degré, des enfants intelligents conduiront des camarades engourdis ou faibles d'esprit. La situation devient critique. Comment sortir de ce labyrinthe pour que les leçons soient profitables à chacun? Nous estimons que l'enseignement doit être donné de manière à être accessible aux élèves les plus faibles. On retardera certainement les enfants intelligents, mais ce qu'ils perdront en étendue, ils le gagneront en profondeur et, de cette manière, les pertes seront plus apparentes que réelles. A ce point de vue, chaque maître doit donc choisir sa méthode et ses procédés d'enseignement de manière à être compris des élèves les plus faibles, car on doit vouer une sollicitude toute particulière aux déshérités de la nature.

Est-il toujours facile de se faire comprendre de tout son auditoire? Evidemment non, mais il faut s'ingénier à y parvenir. Pour y arriver, nous croyons qu'il faut toujours prendre pour point de départ la sphère des connaissances correspondant à l'âge des enfants. En d'autres termes, à quelque degré que l'on enseigne, les notions nouvelles doivent s'adapter aux connaissances acquises, afin de former une chaîne continue et ininterrompue, ou mieux un cercle qui aille s'élargissant tout en favorisant le développement de toutes les facultés intellectuelles. Les élèves qui font leur entrée à l'école primaire, bien que sortant directement de la maison paternelle, possèdent déjà quelques connaissances; leurs facultés sont éveillées à un degré plus ou moins avancé. Tous savent parler et par conséquent comprendre le langage qui est à leur portée. Certainement tous savent distinguer une pomme de deux pommes; ils ont aussi certaines idées de la forme et la plupart savent distinguer un rond d'un carré. Chaque maître doit avoir pour but, dans les premiers exercices scolaires, de se rendre compte des notions, du petit bagage de savoir que les jeunes enfants possèdent à leur insu. C'est sur ces bases qu'il faut édifier si l'on ne veut pas bâtir sur le sable.

A tous les degrés et dans tous les domaines, il n'est pas difficile de rattacher les connaissances nouvelles aux notions précédemment acquises. Voilà donc un point important qu'il ne faut pas perdre de vue.



OCCASION

Les fabricants fournisseurs des écoles des villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique sphère terrestre ou céleste d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un superbe pied en métal.

Ce merveilleux objet d'art qui doit être le plus bel ornement du salon ou du cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à fr. 30, sera fourni **franco de port et d'emballage** dans toute la Suisse, au prix de **fr. 15.**

Adresser mandats et commandes à nos bureaux.

**Imprimerie C. Schweizer & Co.,
BIENNE.**

Avis important aux abonnés de l'ÉDUCATEUR

Nous venons offrir aux lecteurs et lectrices de l'*Educateur* le nouveau classeur instantané „**Optimus**“.

C'est l'auto-relieur par excellence qui permet à tout abonné de relier lui-même son journal, dès la réception des numéros. A la fin de l'année, sa collection se trouvera complètement reliée, sans frais supplémentaires, ou bien il pourra la retirer instantanément afin que l'„OPTIMUS“ recommence son office pour une nouvelle période.

L'OPTIMUS peut donc être considéré comme le complément obligé de toute publication périodique dont les livraisons doivent être conservées. Tel est le cas de l'*Educateur*, ainsi croyons-nous agir dans l'intérêt des lecteurs de cette revue en adressant à chacun d'eux un exemplaire à l'examen; ils pourront ainsi se rendre compte du système et se convaincre de ses nombreux avantages.

Ces envois seront faits dès ce jour par nos soins, et nous accordons, à titre exceptionnel aux abonnés à l'*Educateur*, une réduction de prix de 50 centimes par exemplaire.

Tout destinataire qui conservera l'OPTIMUS plus de trois jours sera considéré comme acquéreur et devra acquitter le remboursement de 1 franc (plus frais postaux 20 cent.) qui lui sera présenté par la poste.

Nous prions les membres de la Société pédagogique de réserver un bon accueil à ces envois.

Société des reliures OPTIMUS à Vevey.

ANÉMIE

PILULES D'BLAUD

CHLOROSE

CONTRE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VÉRITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

Poste vacant

On demande pour un grand institut de garçons de la Suisse centrale un **maître de français**. Entrée 1^{er} octobre 1897.

Les candidats, Suisses romands ou Français qui possèdent la langue allemande, sont priés de se faire inscrire, en envoyant les certificats d'usage, sous chiffres 48 F. G. à l'expédition du journal *l'Edicateur* à Bienne. 48

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20
GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois
Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance
*Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales*

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.
En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.
Catalogues gratuits et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union artistique*.

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande.

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

PLUS DE DARTREUX

Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

CRÈME ANTI-DARTRE

de Jean Koller, méd. dentiste, Lindenhof, Hérisau

Contre dartres sèches, fr. 3.—le flac.

Contre dartres humides, » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides. 32

Où irons-nous dimanche ? 41

Nous irons à Morat. Ville à arcades et vieux remparts, musée historique, obélisque, vue des Alpes et du Jura, promenade en bateau, bains du lac. (H1774F)

Aux merveilles de la science

APPAREILS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES

et

JOUETS ARTICULÉS

Phonographes, Système Lioret

No. 1

No. 2

fr. 25. — fr. 150. —

Catalogue illustré; plus de 300 dessins. Fournitures pour écoles d'arts et métiers, écoles professionnelles et d'apprentissages. Pièces détachées, etc., etc.

JULES GALÉ.

43 13, rue du Stand, GENEVE.

Encre pour écoles 1^{re} q^{té}

en bonbonnes et barils de toute grosseur. — Echantillons gratuits et franco. — Prix et conditions avantageux pour revendeurs. (H 25 Q)

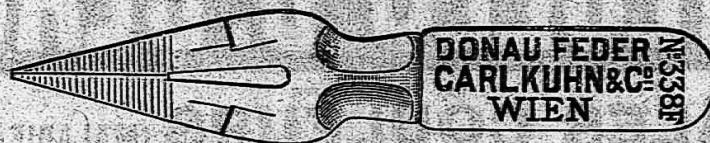
E. Siegwart,

Fabrique de produits chimiques,
à Schweizerhalle près Bâle.

CHARLES KUHN & C^{IE}, STUTTGART

37, MARIENSTRASSE, 37
recommandent leur excellente

(Stg. à 2490)
24



plume de bureau n° 338 avec pointes EF et F, nommée Plume du Danube.

En vente dans toutes les meilleures papeteries.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIII^{me} ANNÉE

BIENNE

N^o 16

15 Août 1897



L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELEMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Maître au Progymnase, BIENNE

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst., président de la soc. pédag. vaudoise, à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, adjoint au Département; Henchoz, inst., à Lausanne; Dériaz, inst., à Dizi; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BEROIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritsch, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bægli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C^{ie}, A BIENNE

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER

Reçu le montant de l'abonnement de : M. Simon Némec, à Mor-Ostrava; M. le Dr. Wolper, à Frankenhäusen; M. Blavier, à Marcinelles (Belgique); M. Fontaine, à Rufach; M. Leupold, à Dresden; Cercle des Instituteurs, Le Mans; M. Selve, off. d'Académie, à Paris; M. S. Jonescu, à Folticeni; M. Chr. Traub, à Stuttgart; Bibliothèque pédagogique d'Amiens; M. Zuccaro, à Forli; M. Ant. Moschetti, à Odessa; M. E. Marazoff, à Kazanlik; M. A. Sauvain, à Accrington; M. Cuendoz, prof. à Brest; M. Blandenier, à Alexandrie (Egypte); Bürgerschule, Stuttgart.

Librairie F. PAYOT, à Lausanne

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, en séries de dix fascicules. Première série (à 5 fr.), comprenant les fascicules 1 à 10 (A—Albert). 4229 articles, 699 gravures, 12 tableaux, 12 cartes géographiques dont une en couleurs. — La seconde série paraît à la fin du mois courant.

Prix de souscription actuel : fr. 160.

50

Evangelisches Töchter-Institut

Böcken ob Horgen (Zürichsee)

Eröffnung 1. Oktober 1897

Prächtige, gesunde Lage. Pensionspreis für **achtmonatlichen Kurs**, prakt. und theoret. in **allen** Haushaltungsfächern Fr. 300. **Prospekte** versendet **J. Probst, Pfarrer, Horgen.**

51

Pensionnat Stefano Franscini Lugano

(Subventionné par le gouvernement)

Pour jeunes gens des écoles supérieures de l'Etat (gymnase, école de commerce). Classes élémentaires à l'internat. Cours préparatoire rapide pour les élèves de langue étrangère.

Situation saine et isolée; jardin et place de jeux très vastes. Vie de famille. Programme et règlements approuvés par le Département de l'Instruction publique. Références de premier ordre. Prospectus à disposition.

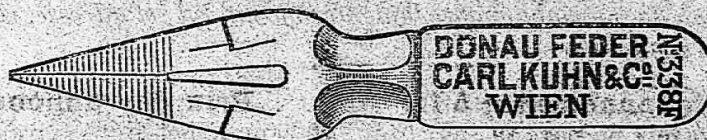
36

Prof. **LUIGI GRASSI**, directeur.

CHARLES KUHN & C^{IE}, STUTTGART

37, MARIENSTRASSE, 37
recommandent leur excellente

(Stg. à 2490)
24



plume de bureau n° 338 avec pointes EF et F, nommée Plume du Danube.

En vente dans toutes les meilleures papeteries.

Imprimerie de *l'Educateur*, Bienne
Impressions soignées en tous genres